

Faculté des arts et des sciences

Service d'Appui à la Formation Interdisciplinaire et la Réussite Étudiante (SAFIRE)
Gestion des examens des étudiants en situation de handicap

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

Offre ESH-20230906-2

Période d'affichage : du 6 au 12 septembre 2023

INFORMATION SUR L'EMPLOI

Titre de l'emploi: Auxiliaire d'enseignement (constitution d'une banque des surveillant.e.s d'examens ESH)

Responsable : Myriam Grefford, Directrice adjointe

Nombre total d'heures prévu : En fonction des besoins et des disponibilités

Taux de salaires applicables : 2e cycle 24,64 \$ 3e cycle 27,16 \$

Trimestre :

Été
Automne
Hiver

Horaire et lieu :

Campus de la montagne, MIL, Institut de recherche en biologie végétale (IRBV), Laval et Brossard. Horaire de travail variable en fonction des disponibilités.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Surveillance des examens des étudiants en situation de handicap de la Faculté des arts et des sciences durant toute l'année, en particulier pendant les périodes officielles d'examens de mi-session et de fin de session. Le surveillant ou la surveillante veillera à faire respecter rigoureusement les politiques et règlements de l'Université. Il/elle assurera la confidentialité des renseignements personnels des étudiants et du contenu des examens. Il/elle sera responsable de venir chercher, puis rapporter les enveloppes des examens aux endroits prévus à cet effet.

PROFIL RECHERCHÉ

Être étudiant.e de l'UdeM aux cycles supérieurs. Être disponible à travailler la journée et le soir selon un horaire flexible durant la semaine, parfois la fin de semaine et répondre aux offres d'affectation de manière réactive. Être ponctuel.le et respectueux.se des règlements de l'UdeM. Posséder des habiletés sociales et savoir faire preuve d'autorité si nécessaire. Avoir de l'expérience en surveillance d'examens constitue un atout.

COMMENT POSTULER

Répondre au questionnaire suivant : [Offre d'emploi - surveillances SAFIRE-ESH](#)
Seul.e.s les candidat.e.s retenu.e.s seront contacté.e.s.

Cette offre d'emploi est soumise aux dispositions de la convention collective intervenue entre l'Université de Montréal et le syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM).